

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS MARIE-VICTORIN

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Caroline Stewart
- ◆ Directeur de projets :
Mathieu Ma-Hive Dung

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :
Félicienne Ouellette
- ◆ Préposés à l'entretien et aux réparations :
Réal Véronneau et Carol Lynn Blair
- ◆ Agente de location :
Chantal Bisson
- ◆ Organisatrice communautaire :
France Parent



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour **prévenir les accidents**, assurez-vous de vous tenir loin des échafaudages, des conteneurs et des autres équipements de l'entrepreneur.

- Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes orange ou des clôtures.
- Limitez le va-et-vient dans les corridors pendant les travaux à ces endroits.
- Ne jetez pas d'ordures ménagères dans le conteneur de l'entrepreneur.
- Surveillez les trous dans la chaussée, les clous ou les autres rebuts avec lesquels vous ou vos visiteurs pourriez vous blesser. **Soyez particulièrement vigilant lorsque les enfants sont près du chantier.**

POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

L'OMHM à votre service
Un seul numéro pour l'entretien, les réparations et l'extermination :

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto

Rédaction
Marthe Roberge

Conception graphique
Communication
Art & Graf

Montage graphique
Optik Design inc.

Habitations Marie-Victorin

INFOCHANTIER

Informer • consulter • améliorer

Janvier 2009 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Près de 1 million de dollars investis à la tour des habitations Marie-Victorin en 2008–2009



Entre l'automne 2008 et le printemps 2009, près de 1 million de dollars seront investis dans des travaux majeurs touchant la tour des habitations Marie-Victorin. Les travaux visent une meilleure circulation d'air, un meilleur contrôle de l'humidité dans les logements, ainsi que la modernisation des panneaux électriques à disjoncteurs.

Les travaux entrepris au mois de novembre 2008 vont créer plus de bruit et de poussière que d'habitude, et la présence des ouvriers augmentera le va-et-vient dans votre immeuble et aux alentours. Les corridors seront encombrés à certaines périodes et la circulation pourrait y être perturbée. Des ouvriers devront entrer souvent dans votre logement lors des travaux d'installation de la hotte de cuisine et de la ventilation dans la salle de bain, lors du nettoyage des conduits de ventilation et au moment du remplacement du panneau électrique qui nécessitera un arrêt d'alimentation en électricité d'environ quatre heures.

Nous sommes conscients des inconvénients que causent les travaux et nous travaillons à ce qu'ils soient les plus temporaires possible. Nous espérons améliorer votre confort et votre sécurité durablement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

AVEC VOUS

Le 22 octobre dernier, **Caroline Stewart**, agente de liaison, **Mathieu Ma-Hive Dung**, directeur de projets, et **Adrien Sansregret**, chargé de projets en salubrité à l'OMHM, étaient présents aux habitations Marie-Victorin pour discuter avec les locataires des travaux à venir, du calendrier prévu et du rôle qu'ils peuvent jouer pour la bonne marche des travaux. L'entrepreneur des Industries Grégoire inc., qui coordonnent le chantier, ainsi que l'ingénieur impliqué dans le projet les accompagnaient.

Organisée par le comité des locataires, la rencontre fut un succès en rassemblant une foule record de 58 personnes. Entre autres sujets, les locataires ont exprimé leur inquiétude quant aux percements des murs dans les logements pendant les travaux. **Monsieur Sansregret** a pu les rassurer en expliquant que les risques de propagation d'insectes nuisibles étaient minimes et que l'entrepreneur y porterait une attention particulière. La seule façon de maîtriser ce problème est de le signaler en téléphonant au 872-OMHM. Le feu demeure aussi une préoccupation des locataires. À ce sujet, les nouveaux panneaux électriques contribueront à améliorer la sécurité dans l'immeuble.

Nous tenons à remercier l'organisme communautaire Le Phare, présent aux habitations Marie-Victorin, ainsi que **Réal Véronneau**, préposé à l'entretien et aux réparations, pour leur collaboration et leur vigilance tout au long des travaux.

EXPLICATION DES TRAVAUX

Rénovation, réparation et amélioration	Pourquoi	Résultat
Les panneaux électriques à fusibles des logements seront remplacés par des disjoncteurs.	Les nouveaux panneaux électriques seront plus efficaces et mis aux normes de sécurité actuelles.	Sécurité et efficacité accrues
Les systèmes de ventilation des cuisines et des corridors seront modifiés.	Une ventilation efficace permettra d'évacuer l'humidité et les odeurs hors des logements et des corridors.	Meilleure circulation d'air et meilleur contrôle de l'humidité
Les conduits de ventilation des salles de bain seront nettoyés et les ventilateurs seront remplacés là où cela est nécessaire.	Avec le temps, l'humidité s'accumule dans les conduits et est propice au développement de moisissures.	Meilleure circulation d'air et prévention de l'accumulation d'humidité et du développement de moisissures
Des hottes de cuisine seront installées ou remplacées dans les logements.	Les nouvelles hottes évacuent la fumée, la graisse et la vapeur à l'extérieur.	Meilleur contrôle de l'humidité et élimination des odeurs
Le système alarme-incendie sera modifié.	Le panneau alarme-incendie sera mis aux normes de sécurité actuelles.	Sécurité accrue

QUAND?

Consultez les **avis affichés à l'entrée** des immeubles pour connaître le moment où les travaux se feront chez vous et pour préparer votre logement en conséquence.

Merci de consulter et de respecter ces avis.

L'INSTALLATION D'UNE HOTTE DE CUISINE EN TROIS ÉTAPES

L'installation d'une hotte de cuisine demande le savoir-faire de trois ouvriers spécialisés : un menuisier, un électricien et un installateur d'appareils de ventilation. Ces trois ouvriers **entreront chez vous à des moments différents** en vous avisant 48 heures à l'avance. Ainsi, la mise en fonction de la nouvelle hotte pourrait prendre jusqu'à un mois.

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux en préparant votre logement à la venue des ouvriers. La marche à suivre est la suivante :

1. **Suivez les recommandations des différents avis affichés à l'entrée des immeubles.**
2. **Lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'entrer dans votre logement pour y effectuer les travaux, l'entrepreneur vous préviendra (lire l'encadré ci-dessous).**

Assurez-vous d'être présent à la maison au moment fixé par l'entrepreneur. Si vous prévoyez être absent au moment indiqué, essayez autant que possible d'avoir **quelqu'un de confiance pour être présent à votre place.**

Lors de la pose du nouveau panneau électrique, vous devrez :

- Dégager l'accès au panneau électrique de votre logement.
- Prévoir une alternative aux repas chauds parce qu'il y aura interruption d'électricité pendant 3 à 4 heures.

Lors de l'installation de la hotte au-dessus de la cuisinière, vous devrez :

- Enlever la vaisselle et les objets des armoires au-dessus de la cuisinière ainsi que des armoires communicantes des deux côtés.
- Recouvrir la cuisinière et les autres armoires pour éviter l'accumulation de poussière.

L'ENTREPRENEUR VOUS PRÉVIENDRA

Que ce soit pour vous fixer un rendez-vous ou pour vous demander d'enlever certains objets dans la zone des travaux, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières : un mot dans votre boîte à lettres, un message par téléphone, une note sur la porte de votre logement ou un avis affiché à l'entrée des immeubles. **Soyez vigilant et surveillez ses avis !**

Industries Grégoire inc. est l'entrepreneur général qui coordonne les travaux aux habitations Marie-Victorin. Si, pour une raison majeure, personne ne peut être présent chez vous au moment des travaux, vous devez informer l'entrepreneur pour prendre un nouveau rendez-vous et aller voir les ouvriers dans l'immeuble à **l'appartement 408.**

L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonne de 7 h à 17 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongement de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépend.